

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/06 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 20 mars 2025, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 20 mars 2025 est ouverte à 19 h 12.

SONT PRÉSENTS :

Présidence :

Johanne Lacombe

Vice-Présidence :

Samia Ouled Ali

Conseiller/Conseillères scolaires :

Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche, Benoît Fortin,
Melinda Chartrand

Élève conseiller :

Alexandre Gaida

Directeur de l'éducation :

Jean-François Boulanger

Membres de l'administration :

Johanne Fiset, Caroline Portelance

Interprète LSQ :

Karine Bénard

Soutien technique :

Catherine Richard

Secrétaire de séance :

Janie Mayer

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

- Sans objet

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidence demande l'adoption de l'ordre du jour modifié. **Le point 10.1. sera présenté après le point 4.**

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/24-25/39

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/06 du 20 mars 2025.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 20 février 2025

La présidence demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 20 février 2025. Elle demande l'adoption du procès-verbal.

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/24-25/40

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que reçu le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 20 février 2025 tel que présenté lors de la réunion ordinaire du 20 mars 2025.

Adoptée

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. Services consultatifs - présentation

L'équipe comprend 15,5 expert(e)s-conseils (AEFO) spécialisés en surdité, cécité et basse vision, surdicécité et troubles d'apprentissage, ainsi qu'un personnel de soutien (SEFPO) composé d'une secrétaire de service et de deux techniciennes en ressources didactiques. Les expert(e)s-conseils, membres du personnel enseignant qualifié, offrent des services spécialisés dans les écoles des 13 conseils scolaires de langue française de l'Ontario. Ils effectuent des observations, participent aux évaluations fonctionnelles, collaborent avec les équipes-écoles et les parents, formulent des recommandations (équipements, programmation scolaire, transitions), interviennent directement auprès des élèves et offrent des sessions de LSQ. Ils appuient également les démarches de placement à l'École provinciale. Il mentionne également que plus de 1475 personnes ont été formées par les services consultatifs. Le processus d'ouverture de dossiers se fait en quatre étapes : réception de la demande, comité de triage, création de la fiche élève et assignation à un(e) expert(e)-conseil. En mars 2025, 475 élèves sont desservis : 190 en surdité (25 nouvelles demandes), 210 en cécité (38), 74 en surdicécité (4), 53 en troubles d'apprentissage (28) et 52 en accompagnement LSQ. L'équipe offre aussi des ateliers de formation et de sensibilisation en mode hybride, destinés au personnel scolaire, aux parents, aux élèves, aux partenaires et aux étudiant(e)s postsecondaires. Ces formations sont documentées avec rigueur. Enfin, plusieurs rencontres soutiennent la cohésion et le développement professionnel : les Rencontres SC (alignement et appartenance), les Rencontres Flash SC (aux trois semaines, virtuelles), et des rencontres ciblées par expertise. Deux blocs hebdomadaires permettent également des échanges directs avec la direction.

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

- Sans objet

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 20 mars 2025

La présidente demande de procéder à la recommandation pour le huis clos d'aujourd'hui.

[*La présidente demande de procéder à la recommandation.*](#)

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/24-25/41

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 20 mars 2025.

Adoptée

7.2 Rapport du CCPP du 26 février 2025

Lors de cette rencontre, les membres du Comité ont reçu plusieurs mises à jour importantes. D'abord, le projet Lire un jour, lire toujours!, aligné avec les orientations provinciales, poursuit sa mise en œuvre avec la formation du personnel enseignant pour améliorer l'enseignement explicite de la lecture. Ensuite, Parents partenaires en éducation (PPE) a présenté ses initiatives, dont le Congrès

annuel du 3 mai, des sondages, et des programmes d'échanges entre parents. Les services consultatifs du Consortium continuent de se développer avec une hausse du nombre d'élèves soutenus dans les domaines de la surdité, de la cécité, de la surdicécité et des troubles d'apprentissage, ainsi que la création de projets novateurs comme un club de braille et des soirées d'information pour les familles. L'approche de Soutien au comportement positif (SCP) est également déployée afin de favoriser un climat scolaire inclusif et bienveillant, notamment par la création d'un comité interconseils. À l'École d'application, le programme CILÉ démontre des résultats prometteurs dans l'amélioration des habiletés en lecture chez les élèves ayant des troubles d'apprentissage, grâce à une approche progressive et structurée. Du côté de l'École provinciale, le curriculum de base élargi permet aux élèves ayant une déficience visuelle ou une surdicécité de développer des compétences essentielles à leur autonomie, comme l'orientation, le braille et l'utilisation des technologies d'aide. Enfin, le Programme de logement éducatif vise à soutenir les jeunes dans leur cheminement global, en leur offrant un cadre structuré favorisant la croissance personnelle et scolaire.

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/24-25/42

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit reçu le rapport du CCPP du 26 février 2025.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. 3.2 : Situation et activités financières, rapport trimestriel

Le directeur de l'éducation, Jean-François Boulanger, présente le rapport de monitoring sur la politique financière 3.2 du Consortium Centre Jules-Léger pour la période du 1er septembre 2024 au 28 février 2025. Ce rapport analyse la conformité aux attentes de gestion financière, telles que la surveillance des revenus et des dépenses, l'explication des écarts budgétaires et la gestion des fonds de réserve.

Les principaux points abordés incluent la gestion des prévisions budgétaires, les dépenses importantes sans autorisation, le respect des délais pour les paiements et la soumission des rapports financiers aux autorités. Le rapport indique que la direction est globalement conforme à la politique, avec quelques écarts, notamment des retards dans la soumission de certains rapports au ministère de l'Éducation.

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/24-25/43

Il est proposé par la conseillère Ouled Ali
Appuyé du conseiller Fortin

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.6/01/2024-2025 portant sur la politique 3.6 – Protection des actifs et gestion des risques pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté à la réunion ordinaire du 20 février 2025.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. ACEPO

La conseillère Labrèche mentionne dans son rapport que lors de leur dernière rencontre plusieurs éléments ont fait partie de la discussion; entre autres : la loi 98, la mention des quatre formations obligatoires qui sera offerte du mois d'avril jusqu'à la fin du mois d'août. Le récent sondage révèle que les gens ont beaucoup apprécié la présentation de notre directeur M. Boulanger, pleins de beaux commentaires ont été partagés.

10.2. AFOCSC

La conseillère Chartrand mentionne que leur dernière rencontre était le 26 février qui a eu lieu avec la nouvelle directrice générale. Diverses sessions d'informations ont eu lieu. Ils sont toujours en préparation du congrès qui aura lieu le 28-30 mai à Toronto avec une journée de sensibilisation à Queen's park le 28.

10.3. Rapport de l'élève conseiller

L'élève conseiller rapporte qu'il participe à la planification de la rencontre du Regroupement des élèves conseillers prévue en mai, avec les autres membres du conseil exécutif. Bien que la rencontre en présentiel soit envisagée, les détails restent à confirmer. Il mentionne également avoir bien réussi sa session d'orientation pour le conseil administratif de l'ACÉPO et se sent confiant dans son rôle, grâce à sa mentore, Samia Ouled Ali. En ce qui concerne les élèves des programmes de cécité, basse vision et surdité, ils ont rédigé des textes humoristiques pour le concours LOL! MDR, et un spectacle est prévu le 24 mars pour les présenter aux familles. Il indique aussi que ces élèves ont exploré leurs talents artistiques avec Ginie Petit, et un événement organisé avec l'AFOPEC permettra aux élèves de présenter leurs réalisations à la fin du mois.

10.4. Rapport de la direction de l'éducation

Le directeur de l'éducation, Jean-François Boulanger, présente son rapport du 20 mars 2025, mettant en lumière plusieurs initiatives clés. Les négociations locales se poursuivent avec la SEFPO, la convention locale avec l'AEFO a été ratifiée, et les négociations avec l'ADFO se prolongeront tout au long de l'année. En ce qui concerne l'intelligence artificielle, le CCJL explore son potentiel pour améliorer les opérations, les projets pédagogiques et l'analyse prédictive, avec des rencontres régulières pour définir une feuille de route. Le 4e Symposium du CCJL, qui a eu lieu fin février, a réuni plus de 225 participants virtuels et a été couronné de succès, notamment grâce à la participation d'un conférencier captivant et d'un panel d'élèves. Concernant la planification stratégique, les consultations avec les partenaires, le personnel et les élèves sont terminées, et le processus se poursuit pour finaliser le plan stratégique 2025-2030. Enfin, des événements ont marqué le mois de la francophonie et la Journée internationale des femmes.

10.5. Couvertures médiatiques

Le rapport du Service des communications, couvrant la période du 13 février au 12 mars 2025, présente diverses activités et statistiques de communication. En tout, 34 publications ont été diffusées sur Facebook et 14 sur X, générant des interactions notables. De plus, plusieurs journées et semaines thématiques ont été soulignées, comme le Mois de la francophonie et la Journée internationale des femmes. Parmi les événements marquants, M. Farouk Bouanane, directeur de l'École provinciale, a reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III pour ses contributions à l'éducation des élèves ayant des déficiences auditives et visuelles. Plusieurs autres distinctions ont été décernées, dont celle de Samia Ouled Ali pour son engagement communautaire.

Des activités éducatives, comme la visite du magasin Apple par les élèves du programme de surdicécité et les élections étudiantes du 27 février, ont également eu lieu. D'autres initiatives, comme le Défi hivernal Amène-moi dehors et des activités d'écriture de chanson avec l'artiste Céleste Lévis, ont également marqué cette période.

10.6. Plan de travail 2024-2025 : Mise à jour

La direction de l'éducation fait la mise à jour du plan de travail qui a été remis au préalable.

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/24-25/44

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 20 mars 2025.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

La conseillère Labrèche dit avoir beaucoup apprécié la présentation du directeur des services consultatifs qui mentionnait que nous desservions 475 élèves dont 102 nouveaux. Elle dit mieux comprendre pourquoi le budget est aussi serré et dit que nous devons continuer de revendiquer pour obtenir un financement adéquat.

La conseillère Chartrand réitère en disant que c'était une magnifique présentation du beau succès du CCJL et qu'elle a eu le plaisir de dire que le CCJL était un centre d'excellence lors d'une rencontre qui a eu lieu cette semaine.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/24-25/45

Il est proposé par la conseillère Ouled Ali
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/06 du 20 mars 2025 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 20 h 18.

Adoptée



Johanne Lacombe, Présidente
Adopté le 15 mai 2025

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/24-25/47